

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 AVRIL 2017

Délibération n° D-2017-97

Finances - Autorisation de programme et des crédits de
paiement (AP / CP) Eglise Notre-Dame - Ajustement et rapport
de la délibération D-2017-4
du 16 janvier 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/03/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/04/2017

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

Excusés :

Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction des Finances

Finances - Autorisation de programme et des crédits de paiement (AP / CP) Eglise Notre-Dame - Ajustement et rapport de la délibération D-2017-4 du 16 janvier 2017

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Vu la délibération n°D-2015-448 du 18 décembre 2015 portant création de l'AP / CP Eglise Notre Dame.

Vu la délibération D-2017-4 du 16 janvier 2017 portant ajustement de l'AP / CP Eglise Notre Dame.

Par délibération du 18 décembre 2015, l'assemblée municipale a voté la mise en place d'une AP / CP pour le suivi financier de l'opération sur l'église Notre Dame.

Portant sur un montant global de 3 540 000 € TTC, l'autorisation de programme « Eglise Notre Dame » est prévue pour une durée de 8 ans.

Le lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre n'ayant été autorisé que par délibération en date du 5 décembre 2016, la réalisation de l'opération est décalée dans le temps.

Un ajustement de la prévision des crédits de paiement avait été adopté par délibération du 16 janvier 2017, en concomitance avec le budget primitif 2017. Or, il s'avère que l'échéancier indiqué ne correspondait pas exactement à la prévision budgétaire voté lors du BP 2017.

Il convient donc de rapporter la délibération D-2017-4 du 16 janvier 2017 et de procéder à un ajustement du prévisionnel des crédits de paiement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération D-2017-4 du 16 janvier 2017 ;
- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de projet	Crédits de paiement							
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DEPENSES	3 540 000 €	10 200 €	64 160 €	250 000 €	670 000 €	600 000 €	600 000 €	630 000 €	715 640 €
RECETTES	1 564 228 €		10 728 €	112 500 €	301 500 €	270 000 €	270 000 €	599 500 €	

La programmation du budget voté en 2017 étant celle décrite ci-dessus, aucune modification de crédits n'est donc nécessaire.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	1
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON